



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4390 du 18/04/2013

Circulaire « 17 mai 2013 » - Journée mondiale de lutte contre l'homophobie
en Fédération Wallonie-Bruxelles

2012-2013.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
 Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non
confessionnel
 Officiel subventionné
 Niveau : secondaire ordinaire et
spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
 Circulaire informative

Période de validité

- 2012-2013

Nombre total de pages

2 pages.

Documents à renvoyer

- NON
 Date limite de renvoi :

Mot-clé :

Homophobie

Destinataires de la circulaire

A l'attention de :

- Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission Communautaire française (COCOF) chargé de l'enseignement ;
- Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé subventionnés,
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire ordinaire, et spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française,
- Aux Organes de représentation et de Coordination,
- Aux Directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux Associations de Parents

Signataire

Ministre: Marie-Dominique **SIMONET**, Ministre de l'Enseignement obligatoire

Personnes de contact

Service à l'Administration:

Nom et prénom	Téléphone	Email
William FUCHS	02/690 83 94	william.fuchs@cfwb.be

Au Cabinet de Madame la Ministre Marie-Dominique SIMONET :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jean-François DELSARTE	02/801 78 54	jean-francois.delsarte@gov.cfwb.be
Didier DURAY	02/801 78 64	didier.duray@gov.cfwb.be

17 mai 2013
**Journée mondiale de lutte contre l'homophobie en Fédération Wallonie-
Bruxelles**

La journée mondiale de la lutte contre l'homophobie est célébrée le 17 mai. Cette journée a pour but de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie.

La première journée a eu lieu le 17 mai 2005, soit 15 ans jour pour jour après la suppression de l'homosexualité de la liste des maladies mentales de la Classification internationale des maladies élaborée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le 21 juin 2005, le Parlement de la Communauté française a adopté une résolution relative à l'instauration du 17 mai comme journée nationale de lutte contre l'homophobie. A cette occasion, le Parlement a demandé au Gouvernement de soutenir par tous les moyens utiles l'instauration de cette journée en Fédération Wallonie-Bruxelles et, notamment, de développer des politiques de sensibilisation s'adressant aux acteurs de l'enseignement.

Dans sa Déclaration de politique 2009-2014, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est vivement engagé dans cette direction. La Déclaration précise en effet que *le Gouvernement luttera contre les discriminations que vivent au quotidien certaines personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres), avec une attention particulière pour les jeunes, qui sont encore trop nombreux à souffrir de rejet à cause de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. (...) Le Gouvernement renforcera en particulier la lutte contre l'homophobie à l'école.*

Cette année, nous avons décidé de soutenir conjointement, dans ce cadre, l'initiative de commémoration de la journée de lutte contre l'homophobie en incitant les établissements de l'enseignement secondaire à y accorder toute leur attention. Nous vous adressons à cet effet, tant pour le personnel éducatif que pour les élèves, les brochures « Peur de quoi », « Laisse-moi te dire qui je suis » et le projet « GrIS Wallonie ainsi que les pin's à arborer le 17 mai. Par ailleurs, le dossier pédagogique "combattre l'homophobie", est toujours disponible sur le site www.enseignement.be.

Si vous souhaitez disposer de brochures ou de pin's supplémentaires, nous vous prions de vous adresser directement à l'association porteuse de cette initiative :


Arc-en-Ciel Wallonie ASBL, rue Hors Château 7 à 4000 Liège
04 222 17 33 - courrier@arcenciel-wallonie.be - www.arcenciel-wallonie.be

Par ailleurs, en lien avec cette journée de lutte contre l'homophobie, le spectacle « QUOI? What's the trouble », outil artistique et pédagogique à destination des adolescents à partir de 14 ans, sera présenté, en avant-première les mardi 14 mai et vendredi 17 mai au Centre culturel de Rixensart à Genval, le jeudi 16 mai à l'Institut d'Enseignement Secondaire Paramédical Provincial à Mons.

Les informations relatives aux horaires et aux réservations peuvent être obtenues auprès de :

Articulation théâtrale asbl, rue de Bosnie 85 à 1060 Bruxelles.
0478/25.47.21 – artheasbl@gmail.com – www.artheasbl.be

**La Ministre de l'Enseignement
obligatoire et de Promotion sociale**



Marie-Dominique SIMONET

**La Ministre de la Culture, de
l'Audiovisuel, de la Santé et de
l'Egalité des Chances**



Fadila LAANAN